



Saisie sur salaire et divorce

Par lysa06

Bonjour,

Je suis séparée depuis le 01/05/18. Mon ex-mari est parti à l'étranger et je me retrouve seule responsable des différents dettes.. J'ai actuellement une saisie sur salaire et je souhaiterais diminuer le montant de la saisie étant seule avec une fille à charge en études supérieures.

Je me retrouve dans une situation financière compliquée ne me permettant pas de changer de logement (je suis locataire), ni de débiter une procédure de divorce (je ne peux pas prétendre à l'aide juridictionnelle).

Quels sont les recours auprès du tribunal pour diminuer le montant de la saisie sur salaire ?

Concernant le divorce est-il possible de faire une séparation de corps sans avocat ?

D'autre part, mon ex-mari est redevable d'une somme de 10 000 euros à mes parents. Quelle procédure peuvent-ils engager sachant qu'il réside au Sénégal où il a une entreprise.

En vous remerciant de votre aide et vos conseils.

Merci de vos réponses